



Jeudi, 11 Mai 2017

Avancées des Travaux du Pôle Sécurité-Justice

Le Kolektif Pou Lagwiyan Dékolé prend acte de la réunion qui s'est tenue hier, 10 Mai 2017 à l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane, en présence de Monsieur Antoine JOLY, Ambassadeur de France au Surinam, au Guyana et auprès de la CARICOM et s'étonne de n'avoir pas été convié à cette réunion.

COMMUNIQUE

Le Kolektif est signataire de l'Accord de Guyane du 21 avril 2017 intégrant la mise en place du Centre de Coopération policière et des travaux sur les conventions d'entraide judiciaire entre la Guyane et les pays frontaliers intégrées au protocole.

Nous notons la venue prochaine des juges et procureurs surinamais en Guyane et attendons que le Président de la CTG invite le Kolektif qui a permis de faire avancer considérablement les dossiers de sécurité.

Pleinement impliqués dans l'Accord de Guyane, nous poursuivons les travaux et restons vigilants quant à la mise en œuvre des mesures du protocole dans tous les domaines concernés.

Sauvons la Guyane